

Les syndicats ont marché le premier mai

# **Le droit de vivre mieux**

Comme à l'accoutumée, les confédérations syndicales et les syndicats indépendants, une dizaine, ont manifesté en ordre dispersé, dans une ambiance bon enfant et aux rythmes des chants et de tam-tams. Des défilés et des meetings sont organisés à Nouakchott, au cours de la commémoration. Cette année encore, reconnaissent les centrales syndicales, la situation reste particulièrement préoccupante pour le monde du travail et les citoyens. La hausse continue des prix des denrées de première nécessité et des consommations de base, en l'absence de tout contrôle et de toute régulation de ces prix, et la faiblesse des salaires, font que la malaise devient de plus en plus sensible au sein du monde du travail. Un chapelet de revendications a été présenté sous forme de cahiers de doléances qui seront rangées, comme d'habitude, dans les tiroirs des autorités: révision du code du travail et de la convention collective, généralisation du SMIG, enregistrement de tous les travailleurs à la Caisse nationale de sécurité sociale, suppression de l'ITS, la baisse des prix des produits de

# Le droit de vivre mieux

Suite de la Une

**première nécessité, augmentation annuelle des salaires des enseignants, mise en place de politiques salariales répondant aux exigences du coût de la vie et la création de centres de formation et de perfectionnement au profit des secteurs public et privé.**

## La CLTM

"Cette situation ne peut qu'engendrer une explosion sociale et des inégalités déjà très accentuées", selon la CLTM. La centrale de Samory Ould Bèye énumère à ce sujet, dans son cahier de doléances remis au ministre de la fonction publique, une batterie de mesures destinées à résoudre la mauvaise situation sociale actuelle. C'est ainsi que la centrale considère que la "faiblesse du pouvoir d'achat nécessite un certain nombre de mesures destinées à améliorer les conditions de vie des travailleurs, notamment une augmentation substantielle des salaires pour ainsi profiter de la manne pétrolière et élever le niveau de vie du citoyen". La CLTM réclame la création de structures de contrôle des prix, l'adoption d'une politique à même de développer des projets générateurs de revenus et d'emplois; une rationalisation et une répartition équitable des ressources, notamment la manne pétrolière et gazière. "Il devient impérieux d'instaurer une politique basée sur un mécanisme cohérent permettant une répartition équitable de l'ensemble des richesses à tous les citoyens mauritaniens, pour plus de justice et d'équité, afin d'éliminer la pauvreté et les inégalités sociales". La CLTM insiste, par ailleurs, sur la mise en place d'un cadre permanent de concertation entre les partenaires sociaux. Le dialogue social est, de l'avis de cette centrale, un instrument indispensable pour l'assainissement des rapports entre les partenaires. Des exigences sont formulées sur l'emploi et la formation professionnelle, la sécurité sociale, la sous-traitance, les logements sociaux, l'éducation et l'administration du travail.

## La CGTM

Du côté de la Confédération générale des travailleurs de Mauritanie, on indique que la situation se caractérise par la signature, pour la première fois depuis 20 ans, d'un accord entre les partenaires sociaux revalorisant le SMIG de l'ordre de 82 % et consacrant des engagements importants des partenaires par rapport à la protection sociale, à l'institutionnalisation du dialogue social, à la formation professionnelle, aux conventions collectives (...), avancées qui doivent être concrétisées à travers la poursuite des négociations. La

CGTM se félicite du changement du 3 août 2005 qui a créé des conditions plus favorables au libre exercice du droit syndical et à la démocratie en général. La CGTM note une plus grande ouverture des autorités à la concertation et au dialogue avec les acteurs sociaux. Elle évoque également les vives inquiétudes qui continuent d'habiter les travailleurs du fait de l'esprit de rébellion dont font preuve certains employeurs par rapport à l'application du décret instituant le nouveau SMIG national et qui a provoqué des actions de grèves dans certains secteurs. Abdallahi Ould Mohamed dit Nahah regrette, dans son discours prononcé au cours d'un meeting de sa centrale, le déficit énorme en matière de consultations et de négociations bipartites et tripartites qui marginalisent les travailleurs et leurs organisations dans la vie économique et sociale, tant au niveau national qu'à celui des entreprises, y compris par rapport aux questions directement liées à leur existence. Le secrétaire général de la CGTM n'a pas manqué d'évoquer également le refus persistant de beaucoup d'employeurs de procéder à la mise en place des organes de représentation des travailleurs (colèges de délégués du personnel, comités consultatifs d'entreprise, comités d'hygiène et de sécurité), défiant impunément les conventions internationales et la législation nationale. La CGTM enregistre aussi la détérioration des conditions de vie des travailleurs à cause d'un système de rémunération sans rapport avec le coût de la vie. "Si l'augmentation de 50 % des salaires des fonctionnaires et la révision à la baisse du taux de l'impôt sur les traitements et salaires (ITS) à partir de janvier 2006 sont à saluer, il est établi qu'elles n'ont pas apporté d'amélioration significative dans les conditions des travailleurs et des populations du simple fait, selon Nahah, de l'absence d'une régulation des prix des denrées de première nécessité et des services sociaux de base qui flambent de façon inadmissible".

Sur un autre registre, la CGTM demande aux autorités d'impliquer davantage les organisations syndicales dans sa gestion, de s'intéresser aux domaines autres que le processus électoral (économique et social notamment) et de veiller au respect des engagements du CMJD et du gouvernement. Enfin, Nahah réitère son appel à toutes les organisations syndicales pour "unir leurs efforts en vue d'engager toutes les formes de lutte nécessaires" pour l'application de l'accord du 16 janvier 2005 et la "poursuite des négociations entre les partenaires (gouvernement, patronat et travailleurs) autour des revendications légitimes" des travailleurs pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

## L'UTM

Pour sa part, l'Union des travailleurs de Mauritanie (UTM) souhaite une "intensification des efforts pour la satisfaction des doléances des travailleurs, soulignant que les droits de ceux-ci nécessitent plus de sacrifices". Elle appelle ainsi à la nécessité de traduire l'accord entre les partenaires sociaux dans la réalité, à la baisse des prix, à la suppression de l'ITS et à la réduction des tarifs du transport.

Dans sa plateforme revendicative, l'UTM dénonce la politique économique de la banque mondiale et du FMI vis à vis de la Mauritanie. Ces politiques ont eu un impact négatif sur le niveau de vie des populations. D'ailleurs, les retombées néfastes de cette politique ont entraîné une hausse (vertigineuse et injustifiée) des prix ; un système fiscal injuste et exagéré (proportionnel au salaire) ; un taux de chômage en hausse ; la corruption ; le détournement des deniers publics d'une part et leur mauvaise gestion d'autre part. Et enfin, le non respect des libertés syndicales et des conventions collectives de travail. L'UTM souhaite une adéquation entre les prix et les salaires ; une diminution des tarifs des produits de consommations et des services de base, une réorganisation du système de la sécurité sociale. L'UTM demande aussi une uniformisation de la prime de logement, d'éloignement, de la technicité. Sans oublier une révision générale de la grille des salaires dans les secteurs public et privé à la lumière des changements socioéconomiques que connaît le pays.

Dans le domaine du chômage,

## Liste des centrales et syndicats

- Union générale des travailleurs de Mauritanie (UGTM)
- Confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM)
- Union nationale des travailleurs de Mauritanie (UNTM)
- Syndicat professionnel libre des dockers (SPLD)
- Confédération libre des travailleurs de Mauritanie (CLTM)
- Syndicat professionnel des infirmiers et sage-femmes de Mauritanie (SPISM)
- Union des travailleurs de Mauritanie (UTM)
- Syndicat indépendant des professeurs de l'enseignement secondaire
- Syndicat libre des chauffeurs professionnels de Mauritanie
- Syndicat des enseignants

## USLM

L'UTM espère un renforcement des capacités des femmes travailleuses pour lutter contre la pauvreté ; l'arrêt des licenciements collectifs. Relativement au code du travail qui renferme des "dispositions restrictives de liberté", l'UTM réclame l'approbation des textes d'application du code la marine marchande, la mauritanisation stricte dans le secteur maritime. La question de l'immigration préoccupe la centrale de Abderrahmane Ould Boubou. En effet, elle souhaite l'application de la convention de sécurité sociale liant la Mauritanie à la France. Mais aussi l'adoption de la convention relative à la libre circulation des biens et des personnes, au retour des travailleurs immigrés et à leur intégration. Enfin, l'UTM indique que "l'intérêt des travailleurs est au-dessus de toute autre considération" et que le suivi de cette plate forme est un "souci permanent de tous les syndicalistes".

Quant à l'Union des syndicats libres de Mauritanie (USLM), son secrétaire général, Kane Moctar, a évoqué le non respect par le partenaire social des mises en garde contre les violations des droits des travailleurs, la non-prise en charge des revendications des travailleurs. Il a souligné que la situation sociale actuelle nécessite une grande solidarité pour le recouvrement des droits et la création d'un climat favorable à une action syndicale libre. "Ces objectifs ne pourront être atteints sans la persévérance, le courage et la convergence des efforts", une augmentation substantielle des salaires pour profiter de la manne pétrolière.

THIAM MAMADOU